

Madame Manon Villeneuve accepte sa mise en candidature.
Madame Karine Lapierre refuse sa mise en candidature.
Madame Linda Gagnon accepte sa mise en candidature.

Après élection, Madame Manon Villeneuve est élue au poste de vice-présidente.

Trésorier :

Madame Linda Gagnon propose Monsieur Yves Ladouceur.
Monsieur Alain DuHamel seconde la proposition.
Monsieur Yves Ladouceur accepte le poste.

Secrétaire :

Madame Karine Lapierre propose Madame Isabelle Viau.
Madame Isabelle Viau accepte le poste.

6. Finances

Au 30 novembre 2017 il y avait 35 768.35\$ au compte. Un dépôt de 200\$ a été fait.
Pour le souper du mois de mai 2017, il reste un compte à recevoir de 100\$.

7. Suivi de la préparation du souper-bénéfice

Madame Linda Gagnon a fait la réservation de la salle et elle rencontrera les traiteurs sous peu.

8. Varia

a. Décès de Monsieur Jean Roy

Certains membres de la Fondation iront faire acte de présence au salon.

b. Moitié-moitié

Une résolution fut signée. Il est proposé par Madame Manon Villeneuve et secondé par Madame Maud Leclerc que Monsieur Alain DuHamel soit désigné comme personne ressource pour la demande de licence du tirage. Cette demande sera faite auprès de la régie des alcools, des courses et des jeux pour l'activité du moitié-moitié.

c. Adhésion à la chambre de commerce

d. Dans le but de créer des contacts afin d'aller chercher de nouveaux partenaires nous proposons l'adhésion aux trois chambres des commerces.

9. Communications

Monsieur Yves Ladouceur mentionne qu'un accusé de réception a été reçu concernant la demande d'enregistrement en vertu de la loi sur les impôts sur le revenu.

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Manon Villeneuve à 20h.

FCSRDN20171205-08

Adopté à l'unanimité

Isabelle Viau

Secrétaire de gestion

Alain DuHamel

Président de la Fondation